

# Nouvelle catégorie prioritaire en cas de crise et processus de transfert connexe



## Qui peut demander un transfert prioritaire en cas de crise?

C'est au locataire (titulaire du domaine à bail) qu'il revient de demander le transfert.

## Comment demander un transfert prioritaire en cas de crise?

Vous pouvez demander un transfert prioritaire en tout temps, à n'importe quel bureau de Toronto Community Housing Corporation. Il n'est pas nécessaire d'envoyer votre demande ou vos documents lorsque vous réclamez un transfert. Un spécialiste de l'admission vous aidera à remplir votre demande et à réunir les documents à l'appui. Le processus à suivre est décrit dans le diagramme de la page suivante.

## Qui est admissible à un transfert prioritaire?

Pour être admissible, vous ou un autre membre de votre ménage devez appartenir à l'une des six catégories suivantes :

1. Une victime d'un incident traumatisant qui s'est produit sur la propriété où vous habitez au cours des six derniers mois.
2. Un témoin d'un incident traumatisant survenu dans votre unité au cours des six derniers mois.
3. Un témoin d'un incident traumatisant subi dans les six derniers mois par un autre membre de votre ménage sur la propriété où vous vivez.
4. Une victime d'un acte d'intimidation subi dans les trois mois précédents.
5. Un témoin victime d'intimidation au cours des trois derniers mois.
6. Une personne ayant un handicap ou une situation protégés par le Code des droits de la personne de l'Ontario et dont le transfert est la seule façon de satisfaire à l'obligation de prendre des mesures d'adaptation.

## Comment la Toronto Community Housing Corporation détermine-t-elle si je suis admissible?

Un spécialiste de l'admission vous aidera à obtenir les documents nécessaires auprès de la police, des professionnels de la santé ou de toute autre personne.

## Comment puis-je en savoir plus sur l'état de ma demande?

Lorsque vous demandez un transfert prioritaire, on vous donnera un numéro EasyTrac. Un spécialiste de l'admission communiquera avec vous dans les deux jours ouvrables. Il ou

elle vous parlera des prochaines étapes et vous donnera ses coordonnées afin que vous puissiez faire le suivi de votre demande de transfert.

# Demander un transfert prioritaire en situation de crise

Le locataire demande un transfert prioritaire par le biais :

- du bureau de l'unité d'exploitation
- du centre de service à la clientèle, ou
- du 931, rue

*Le personnel donne au locataire de l'information sur des services de soutien immédiat ou temporaire ou sur les services d'hébergement, au besoin.*

Le locataire obtient un numéro EasyTrac pour le suivi de sa demande.

Le spécialiste de l'admission reçoit la demande de transfert prioritaire en situation de crise.

*Le spécialiste de l'admission obtient le consentement du locataire avant de communiquer avec quiconque en son nom.*

Le spécialiste de l'admission rencontre le locataire pour discuter de la demande et de la situation.

Le spécialiste de l'admission collabore avec le locataire, le personnel et les partenaires (p. ex., la police) pour obtenir des documents et remplir la demande.

Le spécialiste de l'admission examine la demande, prend une décision et l'annonce au locataire verbalement et par écrit.

*Si la demande est approuvée, le spécialiste de l'admission offre au ménage jusqu'à trois unités parmi lesquelles choisir.*